



SUIVI DES AIDES VERSÉES AUX ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

Données pour le département : "Val-d'Oise"



FONDS DE SOLIDARITÉ



Données au 17/12/2020 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Depuis le début de la crise sanitaire de la COVID-19, l'État et les Régions ont mis en place un fonds de solidarité pour prévenir la cessation d'activité des petites entreprises, micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales, particulièrement touchés par les conséquences économiques de la COVID-19.

Les données utilisées proviennent de la DGFIP et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 10 952 066 589 euros

Nombre d'aides : 6 064 200

Nombre d'entreprises : 1 856 114

Niveau Régional : Île-de-France





Montant total: 2 790 423 857 euros

Nombre d'aides : 1 462 170

Nombre d'entreprises : 386 862

Niveau Départemental : Val-d'Oise

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 208 014 615 euros

Nombre d'aides: 114 055

Nombre d'entreprises : 29 783



PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT



Données au 27/11/2020 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Gouvernement met en oeuvre un dispositif exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de 300 milliards d'euros.

Les entreprises peuvent désormais contracter un prêt jusqu'au 30 juin 2021 au lieu du 31 décembre 2020. Les données utilisées proviennent de la DG Trésor et sont disponibles en open data sur data gouv.fr

Niveau National

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 125 949 429 758 euros

Nombre de prêts : 622 167

Niveau Régional : Île-de-France





Montant total: 46 475 393 852 euros

Nombre de prêts : 131 955

Niveau Départemental : Val-d'Oise

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 1 576 898 053 euros

Nombre de prêts : 9 272



REPORTS D'ÉCHÉANCES FISCALES



Données au 10/12/2020 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Gouvernement a annoncé le report des principales échéances fiscales des professionnels afin de tenir compte de leurs difficultés liées à la crise sanitaire de la COVID-19.

Les données utilisées proviennent de la DGFIP et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National





Montant total: 3 199 614 200 euros

Nombre de reports : 96 694

Niveau Régional : Île-de-France

Top 10 des reports d'échéances fiscales ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 1 051 569 214 euros

Nombre de reports : 13 666

Niveau Départemental : Val-d'Oise

Top 10 des reports d'échéances fiscales ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 24 775 704 euros

Nombre de reports : 604



AIDES AUX ARTISANS, COMMERÇANTS



Données au 30/09/2020 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI) met en place une aide financière exceptionnelle à destination de tous les commerçants et les artisans qui sont en activité au 15 mars 2020 et ont été immatriculés avant le 1er janvier 2019.

<u>Les données utilisées proviennent de l'URSSAF et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr</u>

Niveau National





Montant total: 971 888 425 euros

Nombre d'aides : 1 188 713

Niveau Régional : Île-de-France





Montant total: 122 457 218 euros

Nombre d'aides: 159 189

Niveau Départemental : Val-d'Oise

Top 10 des aides CPSTI ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 10 601 311 euros

Nombre d'aides: 13 862



ACTIVITÉ PARTIELLE



Données au 08/12/2020 - aides-entreprises.data.gouv.fr



L'activité partielle permet à l'employeur en difficulté de faire prendre en charge tout ou partie du coût de la rémunération de ses salariés. L'activité partielle s'adresse à tous les salariés qui subissent une baisse de rémunération imputable soit à une réduction de l'horaire de travail pratiqué dans l'établissement ou partie de l'établissement en deçà de la durée légale de travail, soit à une fermeture temporaire de tout ou partie de l'établissement.

Les données utilisées proviennent de la DARES

Niveau National



Niveau Régional : Île-de-France

